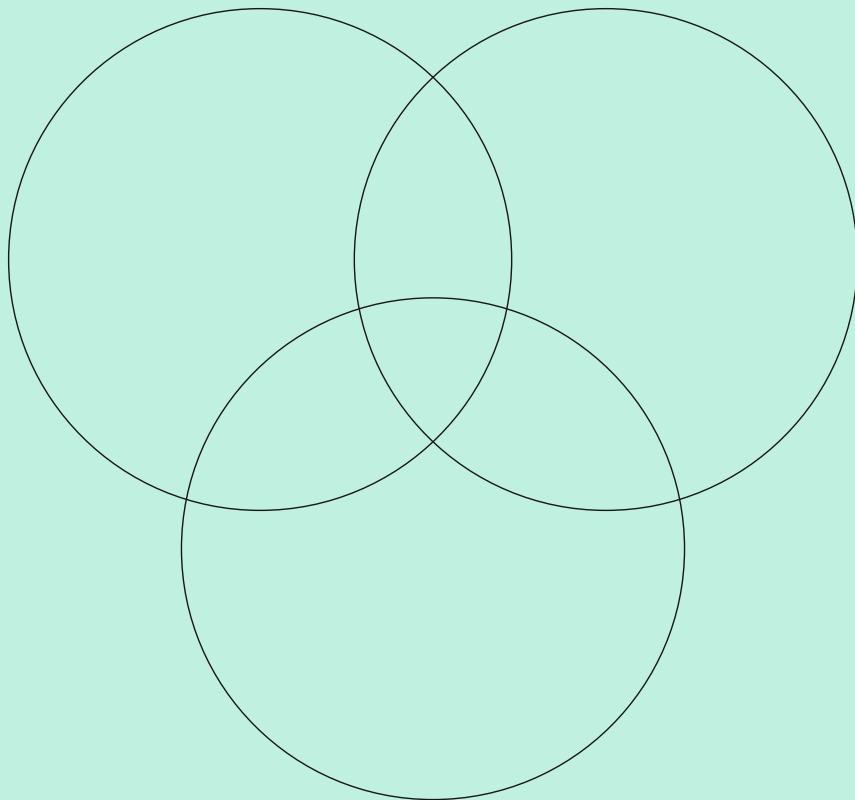


arpenter

Nouvelles réalités territoriales

Appel à candidatures pour les contrats de thèse CIFRE

La recherche dans l'action



Programme doctoral de
la Chaire de recherche « Arpenter »

Leonard, plateforme de prospective et d'innovation du groupe VINCI s'associe à l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU) pour lancer un appel à candidatures pour 3 contrats en thèse CIFRE.

Le dispositif des *CIFRE*, géré par l'*Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT)* pour le compte du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un dispositif d'aide permettant le recrutement de doctorants en entreprise.

Ces thèses se déploieront dans le cadre de la **Chaire Arpenter**, lieu privilégié de la recherche française sur les **dynamiques urbaines et territoriales à l'heure des grandes transitions économiques, sociales et environnementales**.

La chaire vise à soutenir et à développer la connaissance sur les dynamiques urbaines et territoriales en France, de la faible à l'hyper-densité, en interrogeant les sentiers de transition, afin de mieux en comprendre l'évolution, dans ses continuités, inflexions, et ruptures.

La chaire accueille des jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, en sciences de l'ingénieur et de l'environnement dans un projet collectif et interdisciplinaire, autour de la prospective territoriale et du renouvellement des liens entre recherche et action en évoluant dans une communauté de débats entre recherche, acteurs publics et métiers et experts du groupe VINCI.

Les travaux des chercheurs en contrat de thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche), associés aux expertises du groupe VINCI, visent à imaginer des nouvelles stratégies territoriales et urbaines grâce à une compréhension plus fine de l'écosystème des acteurs de la fabrique urbaine et des enjeux de transition écologique et de résilience des territoires.

Un premier appel lancé à l'automne 2023 a permis de recruter 7 doctorants désormais en contrats de thèse CIFRE. Cette seconde vague vise à recruter 3 nouvelles thèses.

Les candidats intéressés par la seconde vague sont appelés à remettre leur dossier au plus vite et jusqu'au 31 mai 2025 maximum, pour rejoindre à la rentrée universitaire 2025 les doctorants déjà recrutés.

Ambitions de la chaire

La chaire a pour principales ambitions de :

- observer les mutations des territoires urbains et ruraux, et produire des ressources mobilisables pour les professionnels de l'aménagement des territoires ;
- renforcer le lien entre le monde de la recherche et le monde de l'entreprise à travers le réseau des professionnels et des experts du groupe VINCI pour favoriser l'application opérationnelle des travaux de recherche et nourrir les apprentissages mutuels ;
- opérer des croisements pluridisciplinaires entre chercheurs qui partagent les questions territoriales et urbaines comme objets et terrains ;
- former des jeunes professionnels par la recherche-action et leur accompagnement au sein des filiales du groupe VINCI ;
- défricher des nouvelles manières de fabriquer la ville et les territoires, notamment à travers la mise en place de méthodes de prospective « par le bas » ;
- structurer un réseau national de jeunes chercheurs par l'organisation de séminaires de recherche et d'évènements ouverts au grand public, ainsi que par la diffusion et la valorisation des travaux de recherche.

Axes de recherche

L'un des objectifs scientifiques de la Chaire est de consolider la réflexion autour des questions de transition, de leur déclinaison territoriale et de leur appréhension par tous les acteurs de la fabrique des territoires qu'ils soient issus de la sphère publique, des acteurs privés, de la société civile ou les habitants eux-mêmes.

Les projets de recherche portés par les candidats doivent pouvoir trouver un ancrage opérationnel avec les activités du groupe VINCI et ils doivent s'inscrire dans une ou plusieurs dimensions des transitions urbaines et territoriales :

- politiques publiques de transitions des territoires et de gestion des ressources : géopolitique des ressources et nouveaux risques, acceptabilité sociale de la transition environnementale, infrastructures et réseaux, métabolisme urbain, collaborations publics-privés, etc.
- morphologies urbaines et leur adaptation aux transitions : adaptation des infrastructures et des territoires aux enjeux du changement climatique, aux évolutions démographiques et économiques ; aux nouvelles formes de travail, etc.
- espaces habités : évolution des espaces habités (logement, tertiaire, mixte), évolution et mixité des usages, décarbonation et adaptation du bâti, etc.
- la géographie des activités humaines et économiques : diversité des territoires, petites centralités, prospective des modes de vie, systèmes productifs et industriels locaux, mobilités de demain, etc.
- complémentarités territoriales, relations entre les territoires, notamment des mouvements démographiques ou de la gouvernance des réciprocitys.

La Chaire Arpenter vise à favoriser les échanges entre cultures disciplinaires et entre métiers. Dans cette perspective, toute discipline proposant des analyses territoriales sera bienvenue dans cet appel à candidatures, avec des méthodes quantitatives et qualitatives.

Pour cette deuxième vague, une attention particulière sera portée sur les sujets liés à la préservation, la gestion, l'usage et la gouvernance des ressources, notamment en eau ; aux enjeux liés aux objectifs d'atténuation et d'adaptation des territoires et des infrastructures face aux conséquences du changement climatique (gouvernance, nouveaux modèles économiques, etc) ; les défis et les opportunités de la gestion des données et l'intelligence artificielle au service de la transition écologique et sociale des territoires ; aux nouvelles formes de collaboration entre acteurs publics et privés et aux analyses et études comparatives entre des territoires français et des territoires à l'international.

Modalités de fonctionnement

Organisation opérationnelle

La rémunération des doctorants est de 2 700 à 2 800 euros brut mensuel sur 13,3 mois.

Le cadre de l'accompagnement des doctorants de la Chaire au sein du groupe VINCI s'organise autour de différents volets.

En premier lieu, ils seront accompagnés par un membre du comité de pilotage VINCI (Leonard, La Fabrique de la Cité, Lab Recherche Environnement ou Direction de l'environnement) à toutes les étapes de la thèse : depuis la soumission de la demande de validation auprès de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), puis tout au long des trois années doctorales. Ils bénéficieront aussi de l'animation d'une communauté de doctorants en CIFRE au sein du groupe.

De plus, chaque doctorant bénéficiera d'un sponsor au sein d'une direction opérationnelle du groupe VINCI, choisi en fonction de leur expertise dans le domaine de la thèse. Ce soutien permettra de favoriser l'application opérationnelle des travaux de recherche engagés et, lorsque cela sera possible d'offrir un accès privilégié à des terrains, à des sources de données et à des contacts d'autres experts au sein du groupe ou à l'extérieur.

Animation scientifique

Le réseau des professionnels et des chercheurs engagés dans la chaire bénéficiera d'une animation nationale, sur la base d'une stratégie de contenus annuelle définie en concertation entre Leonard et le GIP EPAU. Associant événements de débats, de valorisation et de diffusion, la chaire organisera des événements à destination du réseau acteurs-chercheurs qui la compose et du grand public.

Par ailleurs, le GIP EPAU opère plusieurs programmes de recherche-action et d'expérimentation dans les champs de l'action territoriale avec les programmes POPSU (Territoires et Transitions), ÉRABLE, Engagés pour la qualité du logement de demain, Quartiers de demain et Caravane des ruralités. Les chercheurs de la Chaire Arpenter s'inscrivent dans ce collectif. Ils seront ainsi associés à l'ensemble des événements nationaux de ces programmes, ainsi qu'aux séminaires locaux en fonction de la concordance des sujets. Certains doctorants seront directement impliqués dans les travaux des plateformes de recherche-action des programmes POPSU.



Éligibilité et procédure

Sont éligibles toutes les personnes titulaires d'un master à la date de soumission de la candidature ou en cours d'obtention.

La Chaire Arpenter veillera au respect de l'égalité des chances et s'engage à assurer une représentation équilibrée des sexes, des zones géographiques et des minorités.

Les candidatures seront sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique, de leur capacité à mobiliser un intérêt interdisciplinaire, de leur ambition en matière de renforcement des liens entre les mondes opérationnels et de la recherche, notamment à travers la diffusion et la traduction des résultats de recherche en actions et de leur contribution potentielle à l'action opérationnelle au sein des métiers du groupe VINCI.

Le comité de sélection est composé d'experts métiers du groupe VINCI, Leonard, la Fabrique de la Cité, le Lab Recherche Environnement, l'Europe des projets architecturaux et urbains, ainsi que des personnalités éminentes du monde de la recherche.

Chaque candidat sera auditionné par le comité de sélection, qui, à la faveur d'un échange, évaluera le projet scientifique, ainsi que sa capacité à s'intégrer dans le projet de la Chaire Arpenter.

Plusieurs sessions d'audition des candidats présélectionnés seront organisées, à partir de juin 2025, pour que les candidats puissent présenter et défendre leur projet de thèse devant le comité de sélection.

Date limite d'envoi des candidatures en format numérique : 31 mai 2025.

aux adresses suivantes :

carmen.rouanet@vinci.com

copies à :

sacha.dalis@developpement-durable.gouv.fr

guillaume.lacroix@developpement-durable.gouv.fr

Les candidatures, co-portées par le candidat doctorant et un directeur de thèse pour encadrer le projet, comprendront :

- un projet de recherche (10 pages maximum) décrivant la problématique, les enjeux, méthodes et objets d'enquête, incluant un calendrier de travail ainsi que les objectifs visés en termes de publications académiques et d'opérationnalisation ;
- une note d'intention co-signée par le doctorant et le directeur du projet sur l'intégration du projet de thèse dans le projet plus global de la Chaire Arpenter mettant notamment en avant la portée opérationnelle des travaux de recherche dans le cadre des activités du groupe VINCI ;
- le CV du doctorant ;
- un « grand résultat » issu de recherches ou de travaux précédents que le doctorant souhaite mettre en avant – tout support envisagé : planche, dessin, écrit synthétique, photographie, etc.
- le mémoire de M2, ainsi que les relevés de note des deux années de master.
- une proposition de dispositif de valorisation des travaux in itinere.



arpenter

Nouvelles réalités territoriales

Contacts

Pour Leonard :

Carmen Rouanet, directrice des projets partenariaux
carmen.rouanet@vinci.com

Pour le GIP EPAU :

Sacha Dalis, secrétaire général
sacha.dalis@developpement-durable.gouv.fr

Guillaume Lacroix, directeur du programme POPSU Transitions
guillaume.lacroix@developpement-durable.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPAU GROUPEMENT
D'INTÉRÊT PUBLIC
**L'Europe des Projets
Architecturaux et Urbains**

LEONARD
together @ VINCI